

Groupe n° 2

L'idée est de vous donner la parole pour que vous puissiez échanger autour du 4 points, nous dire où vous en êtes dans votre réflexion. Nous partons de votre réflexion actuelle.

1^{ère} entrée : la constitution des classes**Comment avez-vous constitué les classes ? Comment l'attribution des classes s'est-elle organisée ?**

EE J. : on a fait le choix d'avoir un CP/CE1 pour garder la liaison avec le CE1 et c'est la maitresse+ qui prendra en charge cette classe. C'est un CP/CE1 à 12. Pour le CP, ce sont des élèves dont les enseignants de GS pensent qu'ils n'auront pas de problèmes dans la lecture et pour le CE1 des élèves qui n'auraient pas acquis les compétences de fin de CP.

Les 4 autres classes de CP seront à 13/14. J'ai participé à la constitution des classes avec la directrice de l'école maternelle, les enseignants de maternelle. On a fait des classes hétérogènes.

Parallèlement, on aura une collègue qui connaît le dispositif maitre+ et qui prendra la classe de CE1/CE2 pour garder les liaisons dans le cycle. Nous pourrions faire également de la co-intervention en CE1. On aura différentes modalités de co-intervention.

Les collègues sont expérimentés en CP et travaillent déjà ensemble.

EE C. : on a fait comme d'habitude pour la constitution, avec les collègues de la maternelle, les directeurs, les enseignants. On a fait le choix de 3 CP à 12 et un CP/CE1 à 16. On a de gros effectifs après.

On a conservé nos enseignants de CP expérimentés. Il n'y a pas eu de soucis dans l'attribution des classes. On travaillera en co-enseignement.

EE E. : le maitre + et le maitre E font des interventions en maternelle au 3^{ème} trimestre pour la 3^{ème} année consécutive. Ils sont pris en charge la constitution des 4 CP à 13 élèves avec la validation des enseignants de GS. Le maitre G est également intervenu car il a fait des prises en charge au niveau du comportement. Je n'ai fait que valider, j'avais délégué.

En conseil de cycle, on a trouvé 4 collègues qui étaient d'accord de prendre en charge les CP. Ils les suivront en CE1.

L'IE N. : M Launay et M Ladaïque l'ont rappelé, ce n'est pas une classe à 12 mais un CP puis un CE1 car en REP on a besoin de plus de temps donc il faut que l'on réfléchisse à comment on prend en charge les élèves sur plus d'une année scolaire car les apprentissages se poursuivent.

EE K. : on s'est appuyé sur les enseignants de GS, le RASED pour faire 4 classes hétérogènes de 12/13 élèves.

Ce sont des profils d'enseignants divers (chevrons en CP, EREA, une nouvelle collègue).

EE S. : 3 CP de 13 hétérogènes. Il y a eu une concertation avec les maternelles.

Ce sont des collègues expérimentées en CP.

EE B. : nous sommes un site bilingue : 3 classes dont un CP bilingue de 12, un CP mixte et un CP/CE1. Sur deux jours, les élèves seront en bilingue avec 18 élèves. Il y a quelques problèmes d'organisation encore.

Ce sont les collègues de l'école qui prendront en charge les classes.

EE Gl. : 3 CP de 14 élèves. On tient compte de l'avis des parents sur les compétences de leur enfant. On présente ensuite aux maitres de GS la constitution hétérogène pour avoir leur avis.

Pour l'attribution des classes, nous aurons deux enseignantes expérimentées qui étaient partantes d'office et une collègue de cycle 3 qui avait très envie de venir au cycle 2 sachant les attendus, les manques au cycle 3.

EE V. : on a constitué les 6 classes de CP en concertation avec les maternelles et la directrice. Ce sont des classes hétérogènes.

On a les 3 enseignants de CP qui conservent un CP, une collègue de CE1 qui avait déjà du CP, une collègue qui est depuis longtemps dans l'école et une jeune collègue qui était à mi-temps chez nous. Ça fait un moment que l'on harmonise les outils, les programmations donc on pense qu'on va pouvoir le faire avec les nouveaux collègues en travaillant par binôme de manière organisée pour mutualiser nos pratiques et aider les « nouveaux collègues ».

EE Gu. : 4 CP à 12. La constitution des classes s'est faite avec la GS en sachant que je (maitresse+) suis intervenue en GS.

3 maitresses de CP expérimentées et la maitresse+.

Question du public : **quel a été le ressenti des collègues du cycle 3 suite à l'annonce des CP à 12 et des CM à 28 ? Est-ce que les collègues de CP ont dû batailler pour conserver leur niveau de classe ?**

Réponse : les différentes personnes indiquent que tout s'est bien passé malgré l'impact qu'il peut y avoir sur certains niveaux. La question se posera peut-être l'année prochaine avec le dédoublement des CE1 en termes d'effectif mais pas en termes d'attribution des classes.

L'IEN : il faut se dire que ce n'est pas que la question des CP mais de l'école dans son organisation, dans son ensemble. A un moment donné, on fait des choix, on fixe des priorités qui vont permettre aux élèves d'accéder au cycle 3 dans des conditions telles que les enseignants de cycle 3 vont avoir moins de difficultés.

2^{ème} entrée : l'emploi du temps

Avez-vous déjà commencé à réfléchir en équipe :

- à l'organisation géographique des classes de CP dans l'école ?
- à l'emploi du temps ?

- On attendait cette matinée pour connaître les directives.
- Il faut réfléchir à la proximité des classes de CP pour favoriser les déplacements entre les classes.
- Cela veut dire que parfois on peut se retrouver avec 28 élèves et deux enseignants, si on a 3 CP on peut faire aussi deux classes à 18.
- L'emploi du temps doit être évolutif au cours de l'année car les besoins ne sont pas les mêmes en début et en fin d'année. Il faudra prendre le temps et du recul au fil de l'année pour ajuster l'emploi du temps → travail de régulation au sein de l'équipe
- Dans certaines écoles, il est difficile de travailler pour l'instant sur l'emploi du temps car tous les enseignants ne sont pas dans l'école.
- On pense faire un emploi du temps commun à tous les CP.
- M Ladaïque a donné une première piste intéressante avec le tiers pédagogique pour le co-enseignement.
- Il faudra avoir des barrettes (plage communes).
- Une idée de travailler sur des projets avec des échanges de service sur une semaine précise.
- Il faudra réfléchir à la répartition des domaines disciplinaires dans la journée et sur la semaine (référence aux rythmes scolaires : http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/actions/?page_id=2)

- Il faudra penser à l'organisation dans la journée à des temps courts, plus long, pour découvrir, mémoriser, automatiser, s'entraîner, réinvestir, transférer...
- Avoir une réflexion autour du déroulé de la séquence (découverte, entraînement...). L'objectif est de réfléchir à l'impact que ça peut avoir sur l'apprentissage des élèves, mais aussi de favoriser les interactions orales des élèves, la dynamique du groupe car c'est ce qui avait manqué en 2004/2005.
- Il faudra trouver des temps harmonisés pour le gymnase, la BCD, avec les élèves qui sont en sport étude...

3^{ème} entrée : les outils

Envisagez-vous d'harmoniser les méthodes, les outils, le fonctionnement ?

- Harmonisation de tous les cahiers, outils, méthodes, progressions/programmations, liste de matériel... dans plusieurs écoles, depuis plusieurs années

Question du public : **Comment travailler autrement ?**

- L'IE : M Ladaïque nous a dit que vous serez accompagnés, qu'il y aura de la formation. Il a également souligné un certain nombre d'éléments qui sont des points de vigilance en termes de pédagogie (engagement de l'élève, étayage et autonomie, interactions entre élèves et élèves-maitre(s), place de l'expérimentation et de la manipulation, prise en charge du traitement de l'erreur). Vous avez déjà là des éléments de pédagogie.
- CPD : en formation REP+, depuis deux ans, vous ont été proposé des dispositifs pédagogiques que vous avez pu expérimenter en analyse de pratique (langage oral, construction du nombre...). Je pense que vous allez pouvoir les mettre en œuvre, observer vos élèves dans les stratégies qu'ils utilisent, les questionner. C'était difficile avec 24 élèves. Il faudrait que les élèves passent moins de temps devant un fichier et plus de temps à expérimenter, à manipuler avec du matériel. Des gestes professionnels importants sont la mise en retrait, les questionnements ouverts, la verbalisation sur comment ils ont fait et pourquoi, lors des travaux de groupe les laisser interagir ensemble pour qu'ils se mettent d'accord, qu'ils s'expliquent entre eux, qu'ils expliquent aux autres groupes... Vous pourrez réfléchir également aux modalités d'évaluation : ce ne sera plus seulement une évaluation écrite avec une analyse du produit fini mais l'observation en situation et en temps réel, l'évaluation à l'oral par la verbalisation des procédures et du résultat obtenu, pour pouvoir apporter la remédiation efficace et adaptée au besoin de l'élève.
- CPC : l'évaluation positive demande aussi à vos collègues de maternelle de faire évoluer les pratiques notamment sur le fait de se mettre en retrait et ne pas être systématiquement dans l'étayage. Il faut des interactions, des questions ouvertes qui permettent de comprendre ce qui est au cœur de l'apprentissage pour cet élève. Il faut aussi pouvoir se faire des grilles d'observation. Dans le dispositif maitre+, on avait aussi noté une plus-value : la capacité de ralentir le rythme d'une séance pour se rendre disponible, pour observer, questionner, pour avoir cette connaissance fine de chaque élève. C'est là qu'on va faire évoluer les pratiques. → gestes et postures professionnelles
- Il faut avoir des projets et des collaborations pour se nourrir et réfléchir face à un obstacle ensemble.

Question du public : **Quelles méthodes de lecture utilisez-vous ?**

- « Lecture piano » Retz,
- « La planète des alphas » jusqu'à la Toussaint puis « Justine » Belin Education
- CPC : quelle que soit le manuel ou la méthode choisie, l'idée est que vous soyez dans un équilibre des différents domaines à travailler. (référence aux travaux de Goigoux et de ses ouvrages : « Narramus » Retz, « Lectorino – lectorinette » Retz, recherche « Lire et écrire » <http://ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/lire-ecrire>)

4^{ème} entrée : la co-intervention/le décloisonnement/le RASED

- **La co-intervention/le décloisonnement :**
Une réelle nécessité de réfléchir en équipe à l'organisation des emplois du temps et de l'organisation du travail en classe. Toutes les équipes ont prévu d'inclure ses modalités de travail. (http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/ed_prioritaire/wp-content/uploads/2015/03/Annexe2_Note2_4160831.pdf)

- **Le RASED :**

EE C. : Avec le RASED, on ne sait pas vraiment si le maitre E va participer. On nous avait annoncé, a priori, des interventions qu'en CE1.

L'IEN : M Ladaïque vous a rendu vigilant sur l'intervention dans des modalités traditionnelles du RASED (maitre E) de sortie d'élèves dans un groupe de 12. On sait qu'il y a un effectif minimum pour une émulation de groupe, des interactions sinon c'est contre-productif. Il faut donc y réfléchir. On a des retours sur l'effet positif et négatif des sorties des élèves de la classe. On a de plus en plus d'équipes qui ont intégrées le RASED dans leur fonctionnement de l'école en termes d'interventions dans du décroisement, des groupes de besoin, d'accompagnement dans la classe des élèves en difficulté. Dans ce cadre-là, les équipes ont tout loisir de penser comment le maitre E peut accompagner et contribuer à la réussite des élèves.

Je vous rappelle que le RASED a une mission d'intervention auprès des élèves et une mission d'accompagnement des équipes dans la mise en œuvre de réponses auprès des élèves en difficulté. Il faut proscrire des temps où vous allez analyser les évaluations, réfléchir aux difficultés rencontrées. Ce sont des personnes qui peuvent apporter dans l'organisation du fonctionnement de l'équipe.

CPD : les maitres E auront également la possibilité d'aller en GS pour faire un travail avec les élèves et les équipes et participer à la transmission d'informations entre les deux cycles. Ils pourront intervenir auprès des élèves de CE1 voire CE2 qui n'auront pas encore acquis les compétences attendues, toujours en concertation avec l'équipe pour avoir une prise en charge, une intervention la plus pertinente et la plus efficiente possible auprès de l'élève.

EE L. : je suis d'accord qu'il faille travailler différemment mais pourquoi il ne peut pas sortir les élèves ?

CPD : il est recommandé que le maitre E intervienne dans la classe pour éviter la déconnexion avec ce qui se fait dans la classe. Un des objectifs est que l'intervention soit directement en lien avec l'apprentissage qui est en cours. Donc il va falloir réfléchir à l'organisation des prises en charge.

CPC : il y a la cohérence du groupe, l'idée de s'appuyer sur ce qui a été fait avec les maitres+, cibler l'étayage. Cela fait partie des réponses nouvelles, des modalités d'interventions nouvelles à développer dans ce projet.

EE S. : par le passé le maitre E intervenait en CP, cette année il n'y avait personne sur le poste. A la rentrée, le poste sera occupé donc nous espérons qu'il travaillera avec les collègues.

EE B. : une question à se poser est celle de l'utilisation du maitre E et de pouvoir étendre ses compétences au-delà du CE1 pour certains élèves. Les CP à 12 vont avoir moins besoin de son intervention alors que les CE1/CE2, voire certains CM, en auront peut-être plus besoin. C'est important que le maitre E puisse intervenir sur ces niveaux de classe.